



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE DU CANADA SOLLICITE L'AIDE DES CANADIENS POUR SON NOUVEAU DOCUMENT CADRE

CALGARY, le 11 février 2009 - La Commission de la santé mentale du Canada a publié aujourd'hui un cadre de travail provisoire en vue d'élaborer une stratégie en matière de santé mentale pour le Canada. La Commission sollicite également l'aide des Canadiens. *Vers le rétablissement et le bien-être* est le premier document à être diffusé publiquement par la Commission depuis sa création en 2007.

Howard Chodos, directeur de l'initiative de stratégie en matière de santé mentale de la Commission, souligne que le document cadre provisoire présente huit objectifs généraux qui guideront l'élaboration de la stratégie. « La perspective d'engager les Canadiens dans un dialogue visant à transformer le système de santé mentale au pays est très stimulante, soutient-il ».

Le document cadre présente une vision de ce qu'un système de santé mentale renouvelé devrait être. Il propose une approche détaillée axée sur la santé mentale qui favorise le rétablissement des personnes vivant avec des maladies et des troubles mentaux et qui fait la promotion de la santé mentale et du bien-être de tous les Canadiens.

« Nous avons décidé de diffuser une version préliminaire du document afin de recueillir les commentaires de Canadiens d'un océan à l'autre, déclare M. Chodos. Lorsque nous aurons la version définitive du cadre grâce à la contribution de la communauté de la santé mentale et des Canadiens intéressés, nous serons en mesure de passer à l'étape suivante – soit l'élaboration d'un guide qui permettra d'atteindre les huit objectifs visant à transformer le système de santé mentale de notre pays. »

Les Canadiens sont invités, dès maintenant, à soumettre leurs commentaires sur les huit objectifs énumérés dans le document provisoire. Un cahier de travail spécial aidera les particuliers à passer le document au crible, et ils seront invités à partager leurs opinions.

Monsieur Chodos présentera également le document dans le cadre de consultations. La Commission organisera de petites réunions de travail avec des intervenants du domaine de la santé mentale dans 11 communautés canadiennes. Ces consultations ont commencé le 3 février à St. John's, Terre-Neuve et ont aussi eu lieu à Halifax et à Ottawa. De février à mars, M. Chodos et l'équipe de la stratégie en matière de santé mentale seront également de passage à Thunder Bay, à Toronto, à Regina, à Vancouver, à Montréal, à Yellowknife, à Edmonton et à Iqaluit.

Après la tenue de ces consultations, le document cadre sera révisé et la version définitive sera diffusée vers la fin du printemps.



« Je suis impatient d’obtenir les commentaires grâce à ce processus concerté, déclare M. Chodos. Si l’on se fie aux nombreux indices suggérant un intérêt grandissant du public par rapport à la santé mentale, le changement s’annonce bien. En travaillant ensemble, nous serons en mesure de transformer notre actuel système de santé mentale et d’améliorer la santé mentale et le bien-être de tous les Canadiens. »

Pour remplir le cahier de travail et transmettre vos commentaires en ligne, consultez le site suivant :

www.commissionsantementale.ca/strategie

La Commission de la santé mentale du Canada a été créée par le gouvernement du Canada pour donner suite au rapport final sur la santé mentale et la maladie mentale du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie intitulé *De l’ombre à la lumière*. Le rapport recommandait une profonde transformation du système de santé mentale du Canada et l’élaboration, par la Commission, d’une stratégie en matière de santé mentale pour réaliser cet objectif. Le Comité sénatorial était présidé par le sénateur Michael Kirby, qui préside maintenant la Commission. Howard Chodos était directeur de la recherche du Comité sénatorial pendant la période de rédaction du rapport.

En plus d’établir une stratégie en matière de santé mentale, la Commission travaille actuellement sur quatre autres initiatives stratégiques : un plan décennal pour lutter contre la stigmatisation et la discrimination; l’établissement d’une infrastructure pancanadienne d’échange d’information sur la santé mentale; la création d’une organisation globale de bénévoles en santé mentale et la direction de projets de recherche sur les sans-abri et la santé mentale dans cinq villes.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Micheal Pietrus, directeur des Communications, Commission de la santé mentale du Canada, au 403-385-4040.